



ASPRI

Association pour la **S**urvie des étangs et de la mer
et de la **P**rotection contre les **R**isques d'**I**nondation

31 rue des Lamparos - 34250 - Palavas les Flots

Tel: 04 67 68 94 74

<http://aspri.hautetfort.com/>



Palavas les Flots le 20 décembre 2014

À Monsieur PIERRE de BOUSQUET de FLORIAN

Préfet de Région Languedoc-Roussillon

Préfet de l'Hérault

LA PREFECTURE

34, Place des Martyrs de la Résistance

34062 - Montpellier Cedex 02

RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : lutte contre les inondations aux Marines du Prévost et aux Lamparos à Palavas

Monsieur le Préfet,

Le 10 décembre 2014, l'ASPRI a envoyé un courrier à Monsieur le Maire de Palavas, Christian Jeanjean, exposant nos propositions concernant les deux lotissements cités en référence.

Notre Maire vous a fait parvenir un courrier en ce sens le 1^{er} décembre 2014, indiquant les mesures qu'il souhaitait mettre en œuvre ainsi qu'un autre courrier en date du 10 décembre, adressé plus particulièrement à ses administrés, exposant diverses dispositions complétant le dispositif existant.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec certaines d'entre elles : L'achat de groupes électrogènes, la mise en place de nouvelles pompes, la surélévation des berges des canalettes, ainsi que des compteurs électriques sont des améliorations que nous avons demandées.

Par contre nous notons des absences préjudiciables :

- La porte du Prévost est certes nécessaire, mais il serait indispensable pour empêcher l'étang du Prévost de se remplir trop rapidement par la mer de faire de même sur la canalette du Prévost.

- Il conviendrait aussi de rétablir les portes aux 4 canaux. pour retarder le remplissage de l'étang par les différentes passes le long du canal, et qui de surcroît servirait à prévenir l'alluvionnage sur le canal du Rhône à Sète.

Autres points importants :

- Sur les rives du Lez, il serait nécessaire de remonter les parapets. Force de constater que les travaux d'aménagement faits aux cabanes de Carnon sur le canal du Rhône à Sète ont, au plus gros de la crue, parfaitement protégé les habitations de ce quartier.

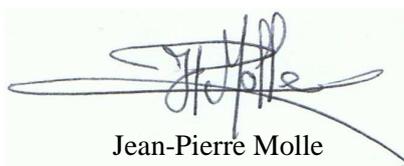
- La D986, géré par la DDE, pourrait aussi être confortée par une mise en place d'une digue appropriée le long des berges de l'étang du Prévost, afin de protéger l'axe Palavas-Montpellier.

Il ne faudrait pas se limiter uniquement à Palavas. Le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique sur le PPRI révisé en 2004 suggérait que les conclusions des études débouchent sur un plan de gestion intégrée des crues sur l'ensemble du bassin versant et des étangs. Dix ans après ce plan de gestion n'existe toujours pas. Sans des travaux à l'amont nous ne pouvons nous protéger que contre des crues moyennes.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, nous sollicitons votre aide afin que vous interveniez auprès des différentes instances (État, Région, Département et des deux agglomérations concernées) pour obtenir ce plan de gestion du bassin versant Lez-Mosson-étangs palavasiens qui tienne aussi compte des effets d'une tempête marine, ainsi que l'aide nécessaire pour réaliser les infrastructures exposées ci-dessus.

Restant à votre disposition pour tout éclaircissement concernant notre position, nous vous prions Monsieur. le Préfet d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.P. Molle', is written over a light green rectangular background.

Jean-Pierre Molle

En pièce jointe : courrier de Monsieur le Maire à ses administrés